



Méthanisation agricole : Méthanor annonce le doublement de son dividende

Dans le prolongement de résultats annuels 2018 en forte progression, la société Méthanor a décidé de quasiment doubler le montant de son dividende, a-t-elle annoncé le 25 avril. Elle soumettra ainsi au vote de ses actionnaires, lors de sa prochaine assemblée générale extraordinaire, le versement d'un dividende de 21 centimes d'euro par action, contre 11 centimes d'euro l'an passé. Cotée sur le marché Alternext, Mé-thanor a pour vocation de financer et d'exploiter des projets d'énergies renouvelables, en axant notamment ses investissements sur la

méthanisation agricole. Le biogaz est injecté dans le réseau de gaz ou utilisé, pour générer de l'électricité par combustion, et pour produire de la chaleur. L'électricité ou le gaz produits sont revendus à EDF ou GDF, et bénéficient de tarifs de rachat garantis. Ces contrats de rachats garantis par EDF ou GDF « permettent d'offrir à Méthanor un rendement sécurisé sur quinze à vingt ans », précise la société. ■